



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT SAINT-LAURENT  
MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN

---

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉMOLITION**  
**IMMEUBLE SITUÉ AU 25, RUE CHURCH**

Le Comité de démolition est saisi d'une demande de permis de démolition pour le bâtiment principal situé au:

**25, rue Church**  
Lot 5 807 008 du Cadastre du Québec  
Circonscription foncière de Châteauguay

Le Comité étudiera cette demande lors d'une séance publique qui aura lieu le **jeudi 29 février 2024 à 18h30** à l'Hôtel de ville d'Ormstown situé au 5, rue Gale.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) et au Règlement no. 145-2023 régissant la démolition d'immeubles, toute personne qui s'oppose à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition en stipulant les motifs de celle-ci à l'adresse courriel [greffe@ormstown.ca](mailto:greffe@ormstown.ca) ou par la poste à l'attention de Mme Francine Crête, Directrice générale par intérim et greffière, 5, rue Gale, Ormstown (Québec) J0S 1K0.

DONNÉ à Ormstown, ce 16 février 2024.

*Original signé*

---

**Francine Crête**  
Directrice générale par intérim et  
Greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Directrice générale par intérim et Greffière de la Municipalité d'Ormstown, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, y incluant sur le site internet de la Municipalité, ce 16 février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 février 2024.

***Original signé***

**Francine Crête**  
Directrice générale par intérim  
et Greffière